

Postulat :

Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le sport est un phénomène universel et une activité qui joue un rôle dans les domaines de la santé, du plaisir, de l'éducation et des loisirs. Les associations sportives, par ailleurs, contribuent de manière significative à l'intégration des jeunes à notre société et inculquent le respect des autres et des règles. Le parti libéral-radical estime que le sport mérite largement d'être encouragé.

Notre région, avec près de 80'000 habitants, dispose déjà de nombreuses infrastructures sportives. Toutefois, certaines sont vieillissantes et devront être rénovées et d'autres, nouvelles, sont réclamées.

Pour permettre aux clubs de continuer à se développer et à tout un chacun de pratiquer un sport dans de bonnes conditions, le PLR souhaite que nos autorités communales, en collaboration avec celles de la région, fassent une étude des installations déjà existantes, des besoins actuels et futurs et examinent l'opportunité de créer de nouvelles infrastructures dans la région, incluant par exemple une salle multisports et une patinoire demandée depuis de nombreuses années.

Nous invitons nos Municipaux à étudier, en collaboration avec les autres communes du district, les points suivants :

- recenser les terrains de la Riviera susceptibles de recevoir de telles infrastructures, avec des possibilités d'extension à d'autres disciplines, dans une vision à long terme
- intégrer d'emblée les aspects de la mobilité
- rechercher toutes les synergies possibles entre les installations existantes, les différents types d'installations (piscine-patinoire, logistique, parking, énergie...)
- évaluer l'impact économique potentiel
- répertorier les possibilités de financement (partenariat public-privé, subsides...)
- intégrer les besoins des usagers par une approche participative

Conclusion :

Le groupe PLR estime qu'un tel projet mérite une grande attention de nos autorités et les invite à réaliser cette étude dans une approche constructive et positive et dans un délai raisonnable.

Nous vous invitons à prendre en considération ce postulat et à le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Marianne Adank, PLR